

Le budget

En 1984, les Canadiens ont décidé de lutter contre cette dette monstrueuse. Ils ont choisi sagement l'équipe conservatrice. Sous la direction du premier ministre, ils ont vu le gouvernement se donner un plan de bataille lucide et prévoyant. Ce budget est le sixième du gouvernement. Il ressemble à ses autres budgets en ce sens qu'il est conforme à son plan d'ensemble pour le renouveau économique. Il montre encore une fois que le gouvernement, le premier ministre et le ministre des Finances tiennent à traduire leurs paroles en actions. Le gouvernement montre qu'il est capable de faire face à la situation, d'évaluer le problème, de considérer les options et de choisir le bon plan à suivre.

C'est exactement ce qu'il a fait en 1984. Il a vu dans quel état était le pays et le danger qui le guettait. S'il ne changeait pas de cap, le Canada risquait de gros ennuis. Cela n'a pas été facile, mais grâce à une planification experte, le ministre des Finances a réussi à arrêter l'élan qui emportait la dette. La tendance à accumuler des déficits a été renversée. De faible, la position du gouvernement est devenue forte, mais cela n'a pas été sans mal.

Comme le ministre des Finances l'a mentionné, quand nous sommes arrivés au pouvoir en 1984, nous avons deux déficits à combattre. Cette année-là, le déficit de fonctionnement s'élevait à 16 milliards de dollars. Il y avait un écart de 16 milliards entre le coût des programmes et les recettes. Ce qui aggravait encore la situation, c'est qu'il fallait en plus emprunter plus de 20 milliards par année pour le service de la dette accumulée. Nous avions donc un déficit total de 38 milliards. Ce n'était pas très joli.

Naturellement, ce déficit avait tendance à croître et il fallait faire quelque chose pour renverser la vapeur. Le ministre des Finances a évalué la situation, préparé un plan détaillé de renouveau économique et tracé la voie pour l'avenir du Canada. Le plan prévoyait de transformer le déficit de fonctionnement en surplus. C'est chose faite. Nous sommes passés d'un déficit de 16 milliards, en 1986, à un surplus de 9 milliards, aujourd'hui. C'est une différence de 25 milliards. C'est donc un déficit de vaincu, au deuxième maintenant.

Au moment où nous nous attaquons au déficit de fonctionnement, le service de la dette ne cessait d'augmenter. Nous avons aujourd'hui une dette accumulée de 350 milliards. Quatre-vingt p. 100 de cette croissance depuis 1984 soit 120 milliards, viennent des intérêts accumulés sur la dette qui existait lorsque nous avons pris le pouvoir. Cette année seulement, les intérêts atteindront 40 milliards. Les gens disent, à juste titre, «peu nous importe de savoir à qui la faute, c'est votre problème

maintenant». C'est précisément ce que nous disons et c'est ce qu'il y a dans le budget.

C'est un grave problème qui exige une réponse sérieuse, et le budget nous donne justement cette réponse. Le budget propose une augmentation progressive du surplus de fonctionnement qui atteindra 31 milliards en 1994-1995. Il propose de ramener le déficit budgétaire à 10 milliards en 1994-1995, à la lumière d'une augmentation de 22,1 milliards des dépenses budgétaires qui passeront à 165 milliards en 1994-1995. Cela signifie tout simplement que le ministre des Finances est tout à fait conscient des obligations auxquelles nous devons faire face.

• (1830)

Les critiques ne cessent, semble-t-il, de perdre de vue la nécessité de s'attaquer au déficit et au problème de l'endettement. Si nous ne prenons pas dès maintenant des mesures énergiques, la dette continuera de croître, ce qui réduira énormément la capacité du gouvernement de répondre aux besoins des Canadiens.

Nos vis-à-vis nous invitent à ne pas sabrer les dépenses. Pourtant, les électeurs nous reprochent, quant à eux, de ne pas réduire nos dépenses suffisamment. Lorsque notre problème d'endettement sera réglé, il sera possible au gouvernement d'offrir aux Canadiens les véritables choix qu'ils désirent tant.

Les critiques de ce budget accusent le ministre et le gouvernement de trahir les Canadiens, de violer des dépôts sacrés. C'est tout à fait faux. Le gouvernement poursuit sa politique d'austérité et de bonne gestion des deniers publics. Lorsque les critiques parlent du contrôle des dépenses exposé dans ce budget, ils passent manifestement à côté de la question. Ils sont aveuglés par leurs préjugés. Ils sont tellement habitués à dépenser à outrance dans le cadre des budgets fédéraux, qu'ils sont tout simplement incapables d'envisager la notion même de contrôle des dépenses.

Pourtant, la question n'est pas si difficile que cela à saisir. Lorsqu'on s'attaque à la dette, il faut savoir qu'il est impossible de dépenser comme bon nous semble. L'expression «contrôle des dépenses» exprime bien ce dont il s'agit en l'occurrence. Le gouvernement ne sabre pas bon gré mal gré; il contrôle davantage ses dépenses. Certains programmes sont limités à une croissance annuelle de 5 p. 100. Ainsi, les programmes du Régime d'assistance publique du Canada ne pourront croître que de 5 p. 100, alors que le taux d'augmentation des dépenses globales du gouvernement fédéral est inférieur à 4 p.